

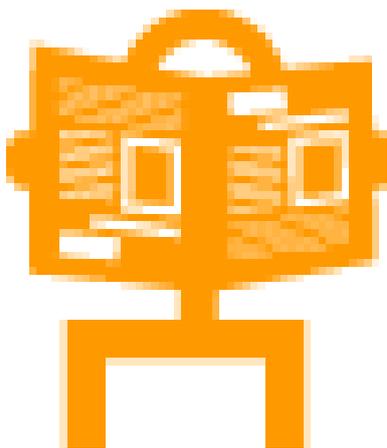
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4433>



2013-2014

Bulletin du S2-21 (Septembre 2013)

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Publications du S2-21 - Bulletins S2-21 - Bulletins S2-21 2013-2014 -



Publication date: vendredi 6 septembre 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

**Reproduction du bulletin Spécial Côte d'Or n°1 supplément n°1 au n°83 de Juin 2013
SNES dijon**

EDITORIAL

Retraites : Non à toute régression sociale !

Toujours pas d'amélioration des conditions de travail sur le terrain en cette rentrée ; elle est à 100 % celle de Hollande et Peillon, mais ne se présente pas sous de meilleurs auspices que la précédente : aucune remise en cause des « réformes » Chatel, poursuite du gel des salaires et de la crise du recrutement, et vote pendant l'été de la loi dite de refondation, lourde de menaces pour nos statuts et confirmant la volonté d'aller vers l'école du socle.

L'actualité est cependant dominée par le projet de nouvelle « réforme » des retraites, que le gouvernement et ses soutiens tels la CFDT s'évertuent sans vergogne à présenter comme quasi indolore et même faisant oeuvre de justice ! Comme l'explique la FSU, nous sommes tous concernés, actifs et retraités. Ces derniers vont être à nouveau ponctionnés, avec double peine pour ceux qui ont élevé trois enfants et plus, du fait de la fiscalisation de la bonification de 10% de leur pension.

Quant aux actifs, le nouvel allongement de la durée de cotisation, dans la continuité de la loi Fillon, au coeur du projet gouvernemental annoncé le 27 août, les frappe de plein fouet avec le passage à 43 annuités pour une retraite à taux plein. L'allongement ne commence pas aux calendes grecques mais en 2020, c'est-à-dire dans à peine plus de 6 ans ; ceux qui sont actuellement proches de la retraite savent ce que leur en coûtent les régressions imposées en 2003 et 2010. Concrètement, tous les collègues nés à partir de 1958, c'est-à-dire l'immense majorité, vont commencer à voir leur durée de cotisation augmenter, et ceux âgés actuellement de 40 ans et moins devraient cotiser 43 annuités ! Et ce, dans une période où l'entrée dans le métier est de plus en plus tardive. Faudrait-il travailler jusqu'à 68 ou 70 ans, ou partir plus tôt avec une retraite en peau de chagrin ? C'est totalement inacceptable !

Au plan national et en Côte d'Or, la FSU appelle, avec la CGT, FO et Solidaires, à une journée de grève et de manifestations le 10 septembre pour dire non à ce projet gouvernemental de régression sociale.

Le SNES 21 appelle les collègues à se mettre en grève et à manifester le 10 septembre. Toutes et tous, actifs et retraités, à la manifestation à 14 heures 30 Place de la Libération à Dijon !

Le secrétariat départemental

Alain Brayer, Isabelle Cheviet, Edith Danry, Joëlle Desforges, Isabelle Farizon, Nicolas Néant



SOMMAIRE

Edito..... P 1

Le Secrétariat départemental 21, Contacts..... P. 2

Le B-A BA rentrée 2013 des établissements, Agenda de rentrée Pré-rentrée pendant les vacances..... P. 3 & 4

Enquête DNB..... P. 5

Enquête BAC BTS , retraites..... P. 6 & 7

Tract FSU 10 septembre 2013..... P. 8

PS:

Ci-jointe la reproduction du bulletin en .pdf